

T/Kd
COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

MAIRIE



BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Bobo-Dioulasso, le

ARRETE N° 2007_____/CB/M/SG/DAG/ SRH
PORTANT MISE EN POSITION DE STAGE D'UN
AGENT DE LA POLICE MUNICIPALE

LE MAIRE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le Décret n° 2006-002/PRES/ du 05 janvier 2006, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le Décret n°2006-003/PRES/PM du 06 janvier 2006, portant composition du gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu** la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso ;
- Vu** le statut général des Agents des collectivités territoriales ;
- Vu** le Décret n°2006-204/PRES/PM/MFB/MATD du 15 mai 2006, portant Régime financier et comptable des collectivités territoriales au Burkina Faso ;
- Vu** le Procès-verbal d'élection des Maires et Adjoints aux Maires de la Commune de Bobo-Dioulasso ;
- Vu** le procès-verbal de passation de service entre le Maire sortant et le Maire entrant de la commune de Bobo-Dioulasso en date du 14 juin 2006 ;
- Vu** la lettre ss/jg-543 de la Mairie de Bordeaux en date du 12 décembre 2006 ;
- Vu** la demande de l'intéressé en date du 10 janvier 2007.

ARRETE

Article 1 : Monsieur **COULIBALY Ardjouma David, Mle 01 092**, agent de la Police Municipale en service à la Direction de la Police Municipale de Bobo-Dioulasso, est mis en position de stage de trois (03) mois, soit **du 10 février 2007 au 10 mai 2007** inclus auprès de la Mairie de Bordeaux (France).

Article 2 : L'intéressé percevra régulièrement son salaire pendant la durée du stage.

Article 3 : Les frais de transport, de séjour et de stage sont à la charge de la Mairie de Bordeaux.

Article 4 : L'agent est avisé que ce stage ne donne droit ni à un reclassement, ni à une bonification d'échelon et qu'il doit rejoindre son poste à l'issue du délai imparti.

Article 5 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

▪ Gouvernorat RHB	01
▪ H-C/Houet	01
▪ Arrdts	03
▪ DPM	01
▪ DAF	01
▪ SRH	02
▪ Intéressé	01
▪ Chrono/Archive	02

El Hadj Salia SANOU